

Annonces diverses

NOVAPIERRE ITALIE

Société Civile de Placement Immobilier à capital variable
Siège social : 153, boulevard Haussmann, 75008 Paris
877 491 415 R.C.S. PARIS

Dénomination de la société : NOVAPIERRE ITALIE

Forme de la société : Société Civile de Placement Immobilier (SCPI)

Date d'expiration normale de la société 22/09/2118

Capital social initial : 2 513 600 €

Capital social statutaire : 50 000 000 €

Adresse du siège social : 153, boulevard Haussmann, 75008 Paris

Numéro d'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris : 877 491 415

Objet social : Acquisition et gestion d'un patrimoine immobilier locatif

Société de Gestion : PAREF GESTION, société anonyme au capital de 253 440 euros, dont le siège social est situé au 153, Boulevard Haussmann, 75008 Paris, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 380 373 753

Ouverture du capital au public

L'Assemblée Générale constitutive du 16 septembre 2019 a décidé de fixer le montant du capital social maximum à 50 000 000 €, soit 250 000 parts de 200 € de nominal.

Les souscriptions sont ouvertes au public depuis le 21 janvier 2020 aux conditions suivantes :

- **Prix de souscription de 250 €, comprenant :**
 - o **Nominal : 200€**
 - o **Prime d'émission : 50 €,** comprenant la commission de souscription égale à 12 % TTC du prix de souscription, soit un montant de 30 € TTC.
- **Modalités de règlement :** Le paiement du montant total de la souscription devra être libéré au jour de la souscription.
- **Jouissance des parts :** La date de jouissance des parts est fixée au premier jour du sixième mois suivant la réception intégrale des fonds par la société.
- **Minimum de souscription :** 10 parts sociales pour tout nouvel associé.
- **Agrément :** Toute souscription d'un nouvel associé de la société devra recueillir l'agrément de la Société de gestion.

La responsabilité de chaque associé est engagée à l'égard des tiers à hauteur de sa part dans le capital de la société et est limitée à la fraction dudit capital qu'il possède.

Par application des articles L.411-1, L.411-2, L.412-1 et L.621-8 du Code Monétaire et Financier, la note d'information a reçu le visa de l'Autorité des Marchés n° 19-31 en date du 13 décembre 2019 ; cette note d'information est à la disposition des personnes intéressées auprès de la Société de Gestion et est consultable sur le site www.paref-gestion.com.